



Conseil économique et social

Distr. limitée
9 mars 2010
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants

Cinquante-troisième session

Vienne, 8-12 mars 2010

Projet de rapport

Rapporteur: Koffi Hypolite **Yéboué** (Côte d'Ivoire)

Organisation de la session et questions administratives

A. Consultations informelles préalables

1. À la réunion intersessions qu'elle a tenue le 11 septembre 2009, la Commission des stupéfiants a décidé que sa cinquante-troisième session serait précédée de consultations informelles qui lui permettraient d'examiner les projets de résolution présentés avant la session ainsi que l'ordre du jour provisoire et le sujet du débat thématique de sa cinquante-quatrième session.

2. À la consultation informelle présession présidée par la Première Vice-Présidente Veronika Kuchynová Smigolová (République tchèque) qui s'est tenue le 5 mars 2010, la Commission a procédé à un examen préliminaire des projets de résolution présentés avant la session.

B. Ouverture et durée de la session

3. La Commission a tenu sa cinquante-troisième session à Vienne du 8 au 12 mars 2010. Il y a eu au total 10 séances plénières et 8 séances du Comité plénier. Le Président de la Commission a ouvert la session et invité les participants à observer une minute de silence pour les victimes des récents séismes dévastateurs en Haïti et au Chili. Des déclarations liminaires ont été faites par le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, les observateurs de l'Algérie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Zimbabwe (au nom du Groupe des États d'Afrique), du Costa Rica (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) et de la République de Corée (au nom du Groupe des États d'Asie) et le représentant de l'Espagne (au nom des États membres de

V.10-51734 (F)



Merci de recycler 

l'Union européenne). Des déclarations ont également été faites par le Vice-Ministre portugais de la santé, le Conseiller auprès du Président et Secrétaire général du Service du contrôle des drogues de la République islamique d'Iran, le Vice-Ministre afghan de l'intérieur chargé de la lutte contre les stupéfiants, le Directeur de l'Office of National Drug Control Policy des États-Unis, le Directeur du Service fédéral de contrôle des drogues de la Fédération de Russie, le Président de la Commission nationale pour le développement et la vie sans drogues du Pérou et le Président du Service national de lutte contre le trafic illicite de drogues du Nigéria, au nom du Procureur général de la Fédération et du Ministre de la justice du Nigéria.

C. Participation

4. Ont participé à la session les représentants de [...] États membres de la Commission ([...] n'étaient pas représentés). Y ont également assisté les observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'États non membres, les représentants d'organismes des Nations Unies et les observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres. La liste des participants a été publiée sous la cote [...].

D. Élection du Bureau

5. À la section I de sa résolution 1999/30, le Conseil économique et social a décidé que, à compter de l'an 2000, la Commission des stupéfiants devrait, à la fin de chaque session, élire son Bureau pour la session suivante et encourager ce dernier à jouer un rôle actif dans les préparatifs des réunions ordinaires et des réunions intersessions de la Commission pour permettre à celle-ci de donner des orientations continues et efficaces au programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Conformément à l'article 16 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, les membres du Bureau de la Commission des stupéfiants restent en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs et sont rééligibles.

6. Conformément à la section I de la résolution 1999/30 du Conseil économique et social et à l'article 15 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, la Commission, à l'issue de la reprise de sa cinquante-deuxième session, le 2 décembre 2009, a ouvert sa cinquante-troisième session à la seule fin d'élire les membres de son bureau pour cette session. À cette séance, elle a entériné l'élection du Président, du deuxième Vice-Président, du troisième Vice-Président et du Rapporteur.

7. À sa 1^{re} séance, le 8 mars 2010, la Commission a entériné la désignation de la Première Vice-Présidente.

8. Le Bureau de la cinquante-troisième session de la Commission était composé comme suit:

<i>Fonction</i>	<i>Groupe régional</i>	<i>Membre</i>
<i>Président</i>	Groupe des États d'Asie	Ali Asghar Soltanieh (République islamique d'Iran)
<i>Première Vice-Présidente</i>	Groupe des États d'Europe orientale	Veronika Kuchynová Smigolová (République tchèque)
<i>Deuxième Vice-Président</i>	Groupe des États d'Europe occidentale et autres États	Alberto Groff (Suisse)
<i>Troisième Vice-Président</i>	Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes	Julio Cesar Zelner Gonçalves (Brésil)
<i>Rapporteur</i>	Groupe des États d'Afrique	Koffi Hypolite Yéboué (Côte d'Ivoire)

9. Un groupe composé des présidents des cinq groupes régionaux (le représentant de l'Australie et les observateurs du Zimbabwe, de la République de Corée, de la Géorgie et du Costa Rica), du représentant de l'Espagne (au nom de l'Union européenne) et de l'observateur de l'Algérie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) a été créé pour aider le Président de la Commission à régler les questions d'organisation. Ce groupe, ainsi que les membres élus du Bureau, constituaient le Bureau élargi prévu dans la résolution 1991/39 du Conseil économique et social. Pendant la cinquante-troisième session de la Commission, le Bureau élargi s'est réuni le [...] et le [...] mars 2010 pour examiner des questions liées à l'organisation des travaux.

E. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

10. À sa 1^{re} séance, le 8 mars 2010, la Commission a adopté par consensus l'ordre du jour provisoire (E/CN.7/2010/1), qui avait été finalisé lors de ses réunions intersessions, conformément à la décision 2009/248 du Conseil économique et social. L'ordre du jour était le suivant:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

Débat consacré aux questions normatives

3. Débat thématique: dans le contexte d'une approche équilibrée en matière de réduction de l'offre et de la demande de drogues, mesures visant à mieux faire connaître les différents aspects du problème mondial de la drogue, notamment en aidant à mieux faire comprendre les moyens de s'y attaquer:
 - a) Moyens efficaces de mieux faire connaître les risques que présente l'abus de drogues, y compris de cannabis, en s'attachant

- spécialement à répondre de manière globale aux besoins particuliers des femmes, des hommes, des jeunes et des enfants;
- b) Mesures visant à mieux faire comprendre la toxicomanie en tant que trouble multifactoriel de la santé qui, bien que chronique, peut être traité;
 - c) Coopération régionale et interrégionale;
 - d) Importance de la recherche, ainsi que de la collecte, de la communication et de l'analyse de données pour mieux faire connaître le problème mondial de la drogue.
4. Suite donnée à la Déclaration politique et au Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue.
 5. Amélioration de la collecte, de la communication et de l'analyse de données pour suivre l'application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue.
 6. Réduction de la demande de drogues: situation mondiale en ce qui concerne l'abus de drogues.
 7. Trafic et offre illicites de drogues et mesures y relatives:
 - a) Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues et recommandations des organes subsidiaires de la Commission;
 - b) Réduction de l'offre illicite de drogues;
 - c) Contrôle des précurseurs et des stimulants de type amphétamine;
 - d) Coopération internationale pour l'éradication des cultures illicites destinées à la production de stupéfiants et de substances psychotropes et pour le développement alternatif.
 8. Lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire pour renforcer la coopération internationale:
 - a) Lutte contre le blanchiment d'argent;
 - b) Coopération judiciaire.
 9. Application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues:
 - a) Modifications du champ d'application du contrôle des substances;
 - b) Organe international de contrôle des stupéfiants;
 - c) Coopération internationale pour assurer la disponibilité des stupéfiants et des substances psychotropes à des fins médicales et scientifiques;
 - d) Autres questions découlant des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

Débat consacré aux activités opérationnelles

10. Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur du programme, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique:
 - a) Activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et directives de politique générale;
 - b) Rôle de la Commission en sa qualité d'organe directeur du programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;
 - i) Renforcement du programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;
 - ii) Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique.

* * *

11. Ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-troisième session.

F. Documentation

11. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa cinquante-troisième session figure à l'annexe [...] du présent rapport.
-